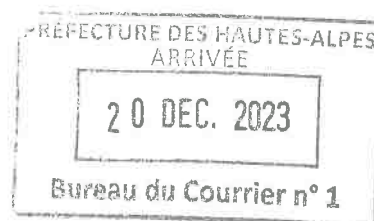


Nombre de membres :		L'an deux mille vingt-trois Le lundi 11 décembre à 10 H 00, le Bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Hautes- Alpes s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Marcel CANNAT, président, Salle Serre-Ponçon à la Direction départementale – Centre Colonel Blanc à GAP.
- en exercice	5	
-		
- présents	4	
- pour	4	
- contre	0	
- abstention	0	
- ne participant pas au vote	0	

Etaient présents :

Monsieur Marcel CANNAT
Monsieur Daniel GALLAND
Madame Valérie GARCIN-EYMELOUD → en visio
Monsieur Christian HUBAUD



Etait excusée :

Madame Chantal EYMELOUD

OBJET : Autorisation au président ou à son délégué à signer le marché d'assurances pour les besoins du SDIS 05 (A.O. 23S004)

Exposé des motifs

Le Président rappelle qu'une consultation par appel d'offres a été lancée relative à la passation des marchés d'assurances pour les besoins du SDIS05 - qui arrivent à échéance au 31/12/2023 - pour une durée de 5 ans (2024 à 2028).

Il rappelle que le marché a été publié au J.O.U.E. le 25/10/2023 et au B.O.A.M.P. le 23/10/2023 et sur la plate-forme www.achatpublic.com ; que la date limite de réception des offres était le 30/11/2023 à 16 h 00 et que 13 plis ont été reçus sous forme dématérialisée.

La réunion d'ouverture des plis s'est réunie le 01/12/2023.

La Commission d'Appel d'Offres réunie le 08/12/2023 a décidé après analyses des offres :

1 - de retenir pour :

Lot n° 1: " Dommages aux biens mobiliers et immobiliers ", la société **ADH DESCAMPS D'HAUSSY ET CIE - Compagnie ALBINGIA** pour un montant annuel de 9 406,60 € T.T.C.

Lot n° 2: " Tous risques matériels ", la société **2ABR ASSURANCES – Compagnie MMA I.A.R.D.** pour un montant annuel de 3 981,00 € T.T.C.

Lot n°3: " Responsabilité civile et risques annexes ", la société **2ABR ASSURANCES – Compagnie MMA I.A.R.D.** pour un montant annuel de 19 025,81 € T.T.C.

Lot n°4: " Flotte véhicules et risques annexes ", la société **ZABR ASSURANCES – Compagnie MMA I.A.R.D.**

pour un montant annuel de 199 652,56 € T.T.C.

Lot n°5: " Protection sociale des S.P.V. ", la société **CABINET FRAND ET ASSOCIES – Compagnie MONCEAU GENERALE ASSURANCES**

pour un montant annuel de 18 550,40 € T.T.C.

Lot n°6: " Risques statutaires des agents CNRACL et assimilés ", la société **CABINET FRAND ET ASSOCIES – Compagnie MONCEAU RETRAITE EPARGNE**

pour un montant annuel de 80 446,88 € T.T.C.

Lot n° 7: " Protection juridique ", la société **2C COURTAGE – Compagnie GROUPAMA PROTECTION JURIDIQUE**

pour un montant annuel de 1 377,87 € T.T.C.

Lot n° 8: " Protection fonctionnelle ", la société **SMACL**

pour un montant annuel de 5 058,28 € T.T.C.

Lot n°9: " Atteintes au système d'information (Cyber-risque) ", la société **RELYENS SPS – Compagnie RELYENS IM**

pour un montant annuel de 4 067,24 € T.T.C.

Lot n°10: " Embarcations ", la société **ACL COURTAGE – Compagnie Générali**

pour un montant annuel de 1 392,04 € T.T.C.

* * * * *

Considérant que pour l'ensemble des propositions, le montant des cotisations prévisionnelles pour 2024 s'élève à 342 958,68 € T.T.C pour 10 lots, les membres du Bureau du conseil d'administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorisent le Président ou son délégué à signer pour les 10 lots, les marchés correspondants.

La délibération sera rapportée devant le prochain Conseil d'Administration.

Certifié exécutoire par le Président du
Conseil d'Administration du SDIS 05,
compte tenu de la réception en

Préfecture le : **20 DEC. 2023**

et de la publication-notification
le : **20 DEC. 2023**

Pour le président du conseil d'administration
et par délégation,
Le directeur départemental,

Colonel hors Classe **Alain JUGE**

Pour extrait certifié conforme,
Le président,

Marcel CANNAT